

# Conditions de réussite

## de réussite dans la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain

Travaux parrainés par l'Agence de développement de l'Union africaine



Frederick S. Pardee Center  
for International Futures:  
Dr. Jonathan D. Moyer  
Dr. Abigail Kabandula  
David K. Bohl  
Taylor Hanna

l'Agence de développement  
de l'Union africaine:  
Dr. Ibrahim Mayaki  
Martin Bwalya



# TABLE DES MATIÈRES

---

Remerciements	2
Liste des abréviations	3
Avant-propos	4
1. Introduction : Mise en œuvre de ZLECAf	5
1.1 Principales caractéristiques de mise en œuvre intégrées de ZLECAf	5
1.2 Objectif et portée de l'étude	5
2. Principales conclusions de la recherche	7
2.1 Contexte	7
2.2 Conditions pour une mise en œuvre réussie	7
2.3 Conditions permanentes de réussite après la mise en œuvre de ZLECAf	8
3. Transformations du contexte continental et mondial	9
3.1 Transformations en cours de développement	9
3.2 Transformations démographiques	10
3.3 Le capital humain	10
3.4 Technologie de la communication et de l'énergie	10
3.5 Industrialisation	11
4. Conditions de réussite	12
4.1 Conditions de réussite pour la mise en œuvre de ZLECAf	12
4.1.1 Direction politique	12
4.1.2 Tarifs en vertu de ZLECAf	13
4.1.3 Harmonisation avec les CER et l'OMC	14
4.1.4 Suivi et mesure de ZLECAf pour une mise en œuvre réussie	14
4.2 Conditions de réussite pour ZLECAf après la mise en œuvre	15
4.2.1 Avantages continentaux	15
4.2.2 Défis	16
4.2.3 Autres possibilités offertes	19
5. Méthodologie	21
6. Limitations	22
7. Conclusion et appel à l'action	23
Bibliographie	24

# REMERCIEMENTS

---

*Merci aux assistants de recherche du Pardee Center  
pour leur soutien sur ce projet: Mallory Cannon, Cade Carter,  
Jake Dubbert, Holden J. Fitzgerald, Carole Green, Bilen Gurara,  
Kaylin McNeil, Andres Pulido, Kexin Shang, Suraj Thapa,  
Cory Vandenberg, Andrew Woodward.*

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
FMI	Fonds monétaire international
IFs	International Futures
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
MNT	Mesure non tarifaire
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
RdO	Règles d'origine
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
ZLE	Zone de libre-échange
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

# AVANT-PROPOS



La célérité avec laquelle les États membres de l'UA ont ratifié l'accord de libre-échange entre l'Afrique et les États-Unis est certainement à saluer. C'est une chose dont il faut prendre note et qui suscite l'enthousiasme pour de nombreuses raisons, notamment parce qu'elle donne un aperçu de la

détermination, de l'engagement et de la volonté des États membres de passer à une prochaine étape clé, à savoir la mise en œuvre et l'obtention de résultats. Bien que la décision relative à l'accord de libre-échange continental africain (AfCFTA) définisse également les principales phases de mise en œuvre, avec des étapes importantes définies et convenues, il est bien entendu que les États membres - individuellement et collectivement - prendront des décisions cruciales sur des questions extrêmement complexes. Ces décisions, ainsi que la forme et la qualité des décisions, auront un impact direct sur la rapidité et la qualité de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange du continent africain AfCFTA qui apporte des résultats transformateurs ayant des impacts mesurables sur les moyens de subsistance des populations locales. L'essence et la valeur de la zone de libre-échange AfCFTA résident dans la mesure où celle-ci contribuera à créer des emplois et à favoriser une richesse nationale durable, construisant ainsi une société inclusive telle que décrite dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Il est bien entendu que la mise en œuvre est à la fois politique et technique. Il y aura de nombreux défis et compromis à prendre en compte et à traiter pour la faire progresser. Il doit s'agir d'un processus de transformation partant des économies très diverses des différents États membres. Cela nécessitera du temps - c'est-à-dire des plans à moyen et long termes à tous les niveaux - ainsi que des charges essentiellement à court terme qui, pour certains pays, peuvent se traduire par des soldes nets négatifs à court terme et avoir un impact négatif sur la capacité de ces pays à coopérer.

L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), qui se concentre sur la mise en œuvre conformément aux aspirations de développement de

l'Agenda 2063 et qui soutient le prochain secrétariat de l'AfCFTA de l'Union africaine, entreprend une série d'études visant à générer des connaissances et des données pertinentes pour soutenir et renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre l'AfCFTA, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'alignement et de la cohérence des politiques stratégiques, la garantie de décisions d'investissement appropriées et de haute qualité et la promotion de la coopération transfrontalière dans des secteurs tels que l'industrie et les services commercialisables, la connectivité des transports et les TIC.

Cette étude particulière - Mise en œuvre de l'AFCL : Conditions de réussite - fournit à la fois un cadre analytique et une analyse réelle des facteurs locaux et internationaux susceptibles d'accroître ou d'entraver la mise en œuvre de l'ALE avec l'Afrique, et permet donc une compréhension fondée sur des preuves et une capacité à prendre des décisions locales spécifiques en matière de politique et d'investissement. L'étude peut orienter davantage les interventions visant à renforcer et à aligner les besoins en capitaux institutionnel et humain connexes en utilisant des approches intégrées, intersectorielles et transfrontalières. En utilisant l'outil de modélisation des contrats à terme, l'étude présente, pour les planificateurs, les décideurs et les spécialistes du développement, une perspective et une analyse prospective spécifiquement africaines afin d'aider à établir des priorités fondées sur des données probantes et à déterminer les voies de mise en œuvre de l'AfCFTA au niveau national ou régional - en établissant également un lien entre les efforts individuels et collectifs (régionaux) de mise en œuvre des États membres. Le succès de l'AfCFTA est essentiel à la réussite de l'Agenda 2063.

L'AUDA-NEPAD et le Pardee Center sont heureux de mettre ce rapport d'étude entre les mains des gouvernements, des parties prenantes nationales et régionales, y compris les organisations du secteur privé et de la société civile, des analystes politiques et des partenaires au développement, entre autres, afin de stimuler, d'informer et d'orienter l'analyse critique.

**Dr. Ibrahim Mayaki**

*Directeur général*

Agence de développement de l'Union africaine  
(AUDA-NEPAD)

# 1. INTRODUCTION: MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF



L'accord pour la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a franchi le seuil nécessaire à sa mise en œuvre sur le continent en mai 2019. La vitesse à laquelle la ratification s'est produite pourrait être interprétée comme une adhésion politique généralisée, en partie motivée par une analyse montrant que l'abaissement des tarifs commerciaux intra-africains peut produire des gains économiques importants à long terme. S'il est prouvé que la réduction des obstacles au commerce peut débloquer le potentiel économique, il existe aussi des exemples de la manière dont les accords de libre-échange peuvent entraîner des bouleversements sociaux et une déstabilisation. Par conséquent, dans les rouages de la mise en œuvre, il y aura des facteurs qui pourraient favoriser, entraver ou ralentir l'engagement et la coopération des États membres dans la mise en œuvre effective de la ZLECAF.

Ce résumé d'un rapport technique plus global met l'accent sur certains de ces facteurs de réussite (Kabandula et al., 2020). L'objectif est d'offrir aux États membres des informations fondées sur des arguments vérifiés pour les aider à s'y retrouver dans les complexités qui accompagnent les décisions et les mesures de mise en œuvre, y compris l'identification et la gestion des compromis. La mise en œuvre réussie de la ZLECAF permettrait d'assurer un développement humain équitable, de renforcer l'intégration régionale et de faire progresser les programmes de développement des institutions africaines, notamment l'« Agenda 2063 ».

Consciente que les conditions de la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange d'Afrique sont nombreuses et touchent à de multiples domaines, l'étude

analyse les facteurs pertinents pour le déploiement et la mise en œuvre de l'accord. Les conditions de réussite au niveau de la mise en œuvre initiale sont fortement tributaires de la volonté des États membres individuels et de leurs dirigeants de prendre des mesures pour mettre en œuvre l'accord, ainsi que de leur capacité et de leur aptitude à coordonner et à harmoniser les politiques commerciales aux niveaux national, régional, continental et mondial. En outre, l'élimination de tous les obstacles au commerce, la bonne gouvernance et le développement des infrastructures, y compris les technologies de l'information et de la communication, sont également des conditions importantes de réussite. Néanmoins, pendant la phase de mise en œuvre, il est vital que les États membres et les citoyens aient une bonne connaissance de l'impact de de la ZLECAF sur leurs économies et leurs moyens de subsistance, et que l'Union africaine anticipe les préoccupations et mette en place des mécanismes pour atténuer les pertes dues à la restructuration économique. A cette fin, le rapport présente une analyse sur les niveaux bilatéraux (a) des tarifs, (b) de la complémentarité économique et (c) des ratios capital-travail pour 54<sup>1</sup> pays africains. Par la suite, l'avenir de la structure des échanges commerciaux en Afrique, avec et sans ZLECAF, est projeté dans le modèle des « International Futures » (IFs) (modèle mondial d'évaluation intégrée conçu pour aider à réfléchir de façon stratégique et systématique aux principaux systèmes mondiaux).

*Les conditions de réussite au niveau de la mise en œuvre initiale sont fortement tributaires de la volonté des États membres individuels et de leurs dirigeants de prendre des mesures pour mettre en œuvre l'accord.*

La mise en œuvre de la ZLECAF est le choix de la population africaine, mais elle est également limitée et rendue possible par les actions des autres États du système international. Les modèles actuels de protectionnisme mondial et de tendances néo-mercantilistes détermineront la façon dont l'accord commercial profitera aux États africains. De plus, certaines de ces tendances protectionnistes sont apparues sur la base d'accords de libre-échange mis en œuvre avec un soutien social ou une intervention politique limités. L'Afrique peut tirer des leçons de ces accords antérieurs.

<sup>1</sup> Les données pour le Sahara Occidental ne sont pas disponibles pour cette analyse

# 1. INTRODUCTION: MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

## 1.1 Principales caractéristiques de mise en œuvre intégrées de la ZLECAF

L'objectif principal de la ZLECAF est de créer un marché unique des biens et des services pour faciliter la libre circulation des personnes et des investissements, et de jeter les bases d'une union douanière continentale. Le plan de mise en œuvre de la ZLECAF est construit autour des États membres qui entreprennent avec succès des activités et des programmes pour améliorer sept groupes d'actions prioritaires identifiés par le Plan d'action de l'UA pour stimuler le commerce intra-africain. Ces groupes d'actions sont : la politique commerciale, la facilitation du commerce, la capacité de procédure, l'infrastructure liée au commerce, le financement du commerce, l'information commerciale et l'intégration des marchés des facteurs. Les dispositions commerciales de la ZLECAF ne sont pas limitées au commerce des marchandises, ses instruments juridiques couvrent le commerce des services, la concurrence, l'investissement et les droits de propriété intellectuelle (« Regions Refocus », 2016). Par conséquent, le plan de mise en œuvre de la ZLECAF est subordonné à l'accord des États membres sur les dispositions juridiques énoncées. À cette fin, l'accord sur la ZLECAF stipule un plan de mise en œuvre en deux phases pour faciliter les négociations sur les dispositions de l'accord et l'opérationnalisation de celui-ci.

La Phase I couvre le commerce des biens et des services. La mise en œuvre du commerce des biens implique la libéralisation des tarifs, les barrières non tarifaires, les règles d'origine, la facilitation du commerce (coopération douanière et harmonisation des documents), les facilités de transit et de circulation, les recours commerciaux, les obstacles techniques au commerce, les normes, le règlement des différends et les arrangements institutionnels. Le commerce des services comprend : le transport (aérien et maritime), l'assurance (tourisme et services financiers) et les services bancaires (Article 8 de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine). Les négociations de la Phase II portent sur la politique de la concurrence, les droits de propriété intellectuelle et l'investissement (Article 8 de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine ; « Regions Refocus », 2016).

## 1.2 Objectif et portée de l'étude

L'objectif de cette étude n'est pas de justifier la ZLECAF ni de rationaliser ses avantages. Il existe déjà de nombreux

rapports à ce sujet et, pour les États membres, la valeur et les avantages de la ZLECAF restent incontestés. L'AUDANEPAD reconnaît que le succès de la ZLECAF est essentiel pour le succès global de l'Agenda 2063. Par conséquent, avec le mandat d'encourager la mise en œuvre des initiatives de développement de l'Afrique, l'étude analyse les facteurs susceptibles d'avoir un impact sur la volonté et la capacité des États membres à mettre en œuvre avec succès la ZLECAF.

En tant que tel, « la ZLECAF - Conditions de réussite » examine, de manière intégrée et holistique, les facteurs socio-économiques, politiques, institutionnels et de gouvernance ainsi que les facteurs techniques et non techniques en ce qui concerne la façon dont les modèles actuels et historiques du commerce international (c.-à-d. la forme et le caractère des marchés, les tarifs et les complémentarités économiques transfrontalières) ont évolué en Afrique et ce que nous pourrions en tirer pour déterminer les décisions actuelles en matière de politique et d'investissement qui auront un impact direct sur les marchés transnationaux et les modèles commerciaux futurs – en considérant des scénarios avec et sans ZLECAF. Ce faisant, le rapport permettra aux gouvernements et au secteur privé de prendre des décisions éclairées en matière de politique et d'investissement pour mettre en œuvre les dispositions de la ZLECAF.

Dans le présent rapport, les conditions de réussite sont comprises dans trois dimensions. La première est la capacité, l'aptitude et la volonté politique des dirigeants africains à mettre en œuvre la ZLECAF. Cette dimension s'appuie sur les progrès déjà réalisés par les CER en matière d'intégration économique régionale, complétés par l'hypothèse qu'elles peuvent aller au-delà des efforts actuels de coopération en matière de commerce et de développement. Deuxièmement, l'adoption et la conformité totales de la ZLECAF conduiront à une plus grande prospérité africaine. La présente étude montre que l'accord de libre-échange entre l'Afrique et l'Asie a permis de réaliser des gains à long terme en termes de recettes et de PIB au niveau du continent, ainsi que d'autres effets externes positifs. La troisième est l'atténuation des risques associés aux pertes consécutives à la mise en œuvre de l'accord. En raison des conséquences involontaires de la libéralisation du commerce, la ZLECAF fera très probablement des gagnants et des perdants dans tous les pays et tous les secteurs. Par conséquent, une condition de succès sera l'atténuation des pertes subies par les pays et les secteurs perdants afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre de l'accord.

## 2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

### 2.1 Contexte

Les transformations en cours en Afrique dans les domaines de la démographie, du développement humain et de la technologie modifient la production économique et améliorent le commerce intra-africain. Même sans la ZLECAF, le commerce africain devrait connaître une croissance importante. Par rapport à 2015, la valeur des exportations africaines devrait être multipliée par plus de 20 et celle des importations par près de 15 d'ici à 2063 en l'absence d'un accord de libre-échange. En outre, une part croissante du commerce de l'Afrique se fera au sein du continent. La mise en œuvre de la ZLECAF s'inscrit dans ce contexte et catalysera et amplifiera largement les transformations en cours. *La mise en œuvre de la ZLECAF est comme enfoncer des portes ouvertes.*

### 2.2 Conditions pour une mise en œuvre réussie

Le succès de la mise en œuvre de la ZLECAF dépend de la volonté politique et de l'engagement des États membres et de leurs dirigeants. La mise en œuvre complète de l'accord lui-même implique l'acceptation d'un certain nombre d'exigences tant au niveau des États qu'au niveau continental. Les dirigeants politiques doivent s'engager à

respecter les points suivants pour que la mise en œuvre de la ZLECAF soit couronnée de succès :

- ▣ La sensibilité aux obstacles non tarifaires au commerce, y compris la gouvernance, l'infrastructure et les passages de frontières, et la prévalence du commerce informel;
- ▣ L'amélioration du suivi du commerce transfrontalier;
- ▣ La coordination de l'harmonisation des politiques commerciales dans le cadre des accords commerciaux nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux;
- ▣ Un mécanisme de coordination pour le traitement des différends commerciaux.

Cependant, la mise en œuvre de la ZLECAF ne se limitera pas au simple respect des obligations explicites de l'accord. Les États membres et les citoyens ont des préoccupations compréhensibles quant à l'impact de la ZLECAF sur leurs économies et leurs moyens de subsistance. Il est important de prévoir ces préoccupations et d'y répondre afin d'atténuer les pertes découlant de la restructuration économique. En outre, il sera difficile de susciter la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre intégrale de l'accord sans tenir compte de ces préoccupations, que nous examinons ci-dessous comme des conditions permanentes de réussite.



## 2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

### 2.3 Conditions permanentes de réussite après la mise en œuvre de la ZLECAF

Les tarifs douaniers sont d'importantes sources de revenus pour de nombreux États africains, de sorte que les dirigeants doivent tenir compte des pertes de revenus résultant de la réduction des tarifs douaniers intra-africains. Cependant, les nouvelles données créées pour ce rapport suggèrent que les tarifs intra-africains sont faibles par rapport aux tarifs entre l'Afrique et le reste du monde.

■ Environ 1,5 % du PIB africain (37 milliards de dollars) provient des droits de douane sur les importations en provenance du reste du monde.<sup>2</sup>

■ Par comparaison, les recettes tarifaires du commerce intra-africain ne représentent que 0,1 % du PIB africain en 2015 (3,5 milliards de dollars).

Étant donné que les tarifs intra-africains constituent une si petite partie des recettes tarifaires africaines, la mise en œuvre de la ZLECAF aura un effet négatif limité sur les recettes publiques au niveau du continent. Certains pays – ceux qui dépendent le plus des tarifs intra-africains – verront leurs recettes publiques diminuer davantage à court terme (cinq ans). Toutefois, comme la réduction plus importante des tarifs devrait générer davantage d'échanges, ce sont ces pays qui devraient bénéficier le plus de la ZLECAF à long terme.

*La mise en œuvre de la ZLECAF aura un effet négatif limité sur les recettes publiques au niveau du continent.*

Même au-delà des recettes tarifaires, la mise en œuvre de ACELA est susceptible de restructurer les relations économiques et le développement. L'histoire montre que les avantages d'une réduction des tarifs commerciaux ont tendance à être généraux (c. à d. l'augmentation de la taille de l'économie globale, ou la réduction à un prix général

du bien ou du service dans l'ensemble d'une économie) et peuvent être difficiles à identifier pour les dirigeants politiques face à un public sceptique. De plus, le coût de la réduction des tarifs commerciaux est généralement localisé et spécifique, ce qui est clairement visible lorsqu'une ville perd une usine ou lorsque le commerce perturbe les moyens de subsistance individuels.

Il n'existe pas de solution miracle pour résoudre ce problème et les dirigeants devraient se tourner vers des politiques qui renforcent les avantages de la ZLECAF tout en tenant compte des coûts.

Pour amplifier les avantages dans le cadre de la ZLECAF, il faudrait:

- Réduire les obstacles non tarifaires au commerce;
- Améliorer la diversification des exportations pour le commerce intra-africain, notamment par l'augmentation de la production manufacturière;
- Renforcer la surveillance des flux transfrontaliers de biens et de services.

Pour atténuer les coûts dans le cadre de la ZLECAF, il faudrait:

- Créer un mécanisme de règlement des différends pour résoudre les questions qui se posent entre les États membres;
- Envisager un Fonds de développement de l'Union africaine qui pourrait soutenir les pays qui connaissent des bouleversements sociaux en raison d'une plus grande ouverture commerciale en investissant dans le capital humain, les infrastructures et l'amélioration de la gouvernance.

La véritable condition de réussite de la mise en œuvre de la ZLECAF est la volonté des dirigeants africains de défendre une politique qui exigera une coordination, une collaboration et un consensus qui répondent efficacement aux bouleversements sociaux probables. Mais la voie à suivre est claire : les transformations africaines ouvrent la voie à une intégration continentale plus poussée et la ZLECAF est un pilier de ce progrès.

<sup>2</sup> Les tarifs payés par les pays africains au reste du monde représentent moins de 0,2 % du PIB africain (4,8 milliards de dollars).

# 3. TRANSFORMATIONS DU CONTEXTE CONTINENTAL ET MONDIAL

## 3.1 Transformations en cours de développement

La mise en œuvre de la ZLECAf s'inscrit dans le cadre des transformations en cours en matière de développement, notamment les changements démographiques, la croissance du développement humain et des inégalités, la diffusion des technologies de communication et de l'énergie et l'évolution de l'environnement naturel. Pour des travaux antérieurs explorant les transformations qui encadrent le contexte dans lequel la ZLECAf sera déployée, voir « La voie de l'Afrique vers 2063 : choix face à une transformation d'envergure ».

Le *Tableau 1* illustre les transitions prévues en Afrique d'ici à 2063. Les sections suivantes examinent les projections de développement en Afrique selon le scénario de la trajectoire actuelle, qui est une représentation dynamique du développement dans et entre les différents domaines d'intervention pour 54 pays africains. Il n'inclut pas une réduction des tarifs commerciaux associée à la mise en œuvre de la ZLECAf.

**Tableau 1 : La trajectoire actuelle du développement de l'Afrique pour certains indicateurs**

Indicator	Unit	1996 à 2005	2006 à 2015	2016 à 2025	2026 à 2035	2036 à 2045	2046 à 2055	2056 à 2065
Population	pourcentage de la ... mondiale	13.3	15.1	17.4	20.1	23.1	25.8	28.4
Population	million de personnes	822	1,055	1,363	1,732	2,132	2,521	2,867
Population urbaine	pourcentage de la population	35.5	39.4	43.7	47.5	51.1	55.5	60.7
PIB	milliards USD, 2011	1,354	2,167	2,961	4,640	8,926	18,905	37,850
PIB	taux de croissance annuel	4.3	4.3	3.1	5.6	7.4	7.9	6.5
PIB par habitant (calculé en PPA)	mille USD	3.6	4.4	4.7	5.4	7.3	11.2	17.4
Niveau d'instruction	années d'école	4.9	5.8	6.3	6.9	7.6	8.3	9.1
Espérance de vie	ans	57.2	61.7	66.2	69.1	72.1	74.8	77.2
Extrême pauvreté	pourcentage de la population	45.9	36.1	35.4	31.0	18.0	6.5	1.7
Extrême pauvreté	million de personnes	376.8	379.1	482.6	534.5	379.0	161.7	49.5

# 3. TRANSFORMATIONS DU CONTEXTE CONTINENTAL ET MONDIAL

## 3.2 Transformations démographiques

La population de l'Afrique a déjà connu une croissance significative au cours du dernier demi siècle, quadruplant d'environ 300 millions en 1963 à environ 1,25 milliard aujourd'hui. En outre, alors que la croissance démographique dans le reste du monde ralentit, celle de l'Afrique continuera de s'accélérer. D'ici 2025, une naissance sur trois dans le monde se produira en Afrique ; en 2063, la population de l'Afrique devrait atteindre près de trois milliards d'habitants. Cette croissance s'accompagne d'une urbanisation croissante, la population urbaine africaine devant être multipliée par 30 entre 1963 et 2063.

Cette expansion présentera à la fois des défis et des opportunités. Une population plus nombreuse signifie une demande accrue de ressources, d'éducation, de soins de santé, de logement et d'emplois. Pour satisfaire ces demandes, il faut une croissance économique et des investissements accélérés, ce qui pourrait être facilité par une intégration économique accrue. Si ces besoins peuvent être satisfaits, l'Afrique aura une population active plus importante que l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Océanie réunies.

## 3.3 Le capital humain

Avec l'accroissement de la population africaine, les progrès du développement humain garantissent que la population est également en meilleure santé et mieux éduquée. L'Indice de développement humain (IDH) de l'Afrique, une mesure globale du développement humain comprenant les niveaux de revenu, de santé et d'éducation, a augmenté de 24 pour cent de 1991 à 2018 et devrait augmenter de 30 pour cent de 2018 à 2063. Au cours des 50 prochaines années, l'espérance de vie en Afrique devrait passer de 65 ans aujourd'hui à 78 ans en 2063, tandis que le niveau d'instruction moyen devrait s'améliorer, passant de 5,6 ans aujourd'hui à 8,6 ans. En 2063, l'Afrique sera le continent qui comptera le plus grand nombre de personnes titulaires d'un diplôme universitaire vivant sur un autre continent que l'Asie et plus d'années totales d'études que l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Océanie réunies.



Ces progrès dans le développement humain sont susceptibles de créer des demandes plus importantes et différentes de la part des gouvernements. L'amélioration de la santé signifie que les systèmes de santé devront faire face à de nouvelles pressions dues au vieillissement de la population, comme l'accroissement de la charge de morbidité liée à des maladies non transmissibles. Un public plus instruit entraînera une demande accrue de niveaux d'éducation plus élevés et de possibilités d'emploi professionnel. De plus, la croissance des revenus et du développement en général s'accompagne souvent d'une demande accrue de la part des citoyens pour un gouvernement responsable et sensible à leurs besoins. En même temps, cette croissance du capital humain peut aider l'Afrique à se mettre en position de produire et d'échanger des biens et des services à plus forte valeur ajoutée et de répondre aux nouvelles exigences d'une économie mondiale en mutation.

## 3.4 Technologie de la communication et de l'énergie

Les innovations technologiques devraient transformer les économies et les sociétés à l'échelle mondiale, comme en Afrique. Sur l'ensemble du continent, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont permis d'améliorer la connectivité en Afrique et avec le reste du monde, de numériser les économies et de faciliter l'accès aux biens et aux services (Kabandula, 2019). Cette transformation est visible notamment par l'accès et l'utilisation accrue des téléphones mobiles. En Afrique aujourd'hui, on compte environ 8 cartes SIM et 1,8

# 3. TRANSFORMATIONS DU CONTEXTE CONTINENTAL ET MONDIAL

abonnés avec smartphone pour 10 personnes. D'ici 2025, ce chiffre devrait passer à 11,5 cartes SIM et 1,5 abonnés avec smartphone. D'ici 2063, l'Afrique devrait abriter plus de smartphones que l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Océanie réunies.

En adoptant la technologie mobile, l'Afrique a essentiellement pu faire un bond en avant grâce aux progrès technologiques et rattraper rapidement le reste du monde. Toutefois, de nombreuses voies d'expansion économique, telles que la fourniture de services à forte valeur ajoutée, nécessiteront de nouvelles avancées, comme dans le domaine du haut débit fixe. Ces progrès exigent un investissement accru dans les infrastructures physiques, ce qui facilitera et sera facilité par l'intégration économique continentale.

En outre, en raison de la croissance démographique et du développement économique et humain dont il a été question plus haut, la demande d'énergie devrait être multipliée par 7,6 au cours des 50 prochaines années. Les énergies renouvelables offrent également un potentiel de transformation, car l'Afrique abrite de nombreuses sources renouvelables inexploitées et les coûts de production baissent rapidement. On estime déjà que 5 % des besoins énergétiques de l'Afrique sont satisfaits par des sources renouvelables, chiffre qui devrait passer à 16 % d'ici 2038 et à près de 60 % d'ici 2063. La production d'énergie renouvelable en Afrique devrait dépasser celle de l'Amérique latine et des Caraïbes d'ici 2045, de l'Europe d'ici 2050 et de l'Amérique du Nord d'ici 2055.

La croissance de la production renouvelable fournira une énergie plus propre et moins chère au continent, tout en contribuant à élargir l'accès à l'électricité à des populations plus éloignées et en permettant des retombées de l'utilisation de technologies novatrices. Toutefois, comme cette transition se produit à la fois sur le continent et à l'échelle mondiale, elle se fera probablement parallèlement à une réduction de la demande pour le commerce de l'énergie. Ainsi, la diversification des économies et des profils d'exportation de l'Afrique sera essentielle.

## 3.5 Industrialisation

Des transformations sont également attendues dans la production économique en raison du développement

économique et humain, des innovations dans les technologies de la communication et de l'énergie, et de la mondialisation. L'Afrique produira davantage, exportera davantage, et augmentera la diversité et la valeur ajoutée de ses exportations. Par rapport à 2015, la valeur des exportations africaines devrait être multipliée par plus de 20 et celle des importations par près de 15 d'ici à 2063. En 2015, le commerce total de l'Afrique représentait environ 3 % du commerce mondial. En 2063, le commerce africain devrait représenter 12,5 % du commerce mondial.

Un aspect de l'industrialisation qui est difficile à prévoir est celui des structures de production de la chaîne de valeur. Les pays fonctionnent aujourd'hui sur un vaste réseau de chaînes de valeur mondiales (CVM) et se spécialisent dans des tâches individuelles plutôt que dans des produits ou des industries particuliers. L'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales est limitée et le continent abrite peu de chaînes de valeur régionales (FMI, 2014 ; Kowalski et al., 2015 ; Oseni & Pollitt, 2013). De nombreuses entreprises africaines sont de petite taille, isolées et ont de faibles niveaux de productivité (FMI, 2014 ; Kowalski et al., 2015 ; Oseni & Pollitt, 2013). En outre, de nombreuses entreprises africaines sont des exportateurs de ressources naturelles et non d'intrants intermédiaires transformés (Kowalski et al., 2015). Il a été suggéré qu'un accroissement de l'activité économique pourrait stimuler les chaînes de valeur régionales et le commerce de la chaîne mondiale de valeur dans toute l'Afrique (BAD, 2014 ; Conde et al., 2015).

La trajectoire actuelle montre une forte croissance du commerce, de la diversification économique et de la complexité économique. La trajectoire de développement de l'Afrique dans ce scénario est celle où les retombées positives sur divers aspects du développement permettent de surmonter les contraintes négatives imposées par l'instabilité persistante, la faible capacité des gouvernements et les impacts négatifs liés à un environnement changeant.

*La trajectoire actuelle montre une forte croissance du commerce, de la diversification économique et de la complexité économique.*

## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les conditions de la réussite de la mise en œuvre et du maintien de la ZLECAf seront vastes, recouvriront de multiples domaines et iront du concret à l'abstrait. Dans cette section, nous soulignons les conditions clés qui sont importantes dans deux étapes du déploiement de la ZLECAf : la mise en œuvre initiale et la post-mise en œuvre. Nous abordons dans la section ci-dessous les conditions importantes pour la phase de mise en œuvre.



### 4.1 Conditions de réussite pour la mise en œuvre de la ZLECAf

#### 4.1.1 Direction politique

Bien que l'accord de libre-échange ait atteint le seuil nécessaire à sa mise en œuvre, la volonté réelle de le mettre en œuvre reste entre les mains des États membres et de leurs dirigeants. La mise en œuvre effective de la ZLECAf nécessitera avant tout une forte volonté politique pour faire progresser les relations commerciales.

La décision de mettre en œuvre la ZLECAf comporte certains risques, comme nous le soulignons dans ce travail. Si un pays est fortement dépendant des tarifs commerciaux intra-africains pour la production de recettes publiques, un accord de libre-échange continental pourrait réduire considérablement les recettes publiques. Bien que l'analyse présentée dans ce rapport suggère que les pays qui dépendent le plus des tarifs commerciaux intra-africains pour leurs recettes publiques seront les plus avantagés en réduisant leurs tarifs commerciaux intra-africains, cet avantage s'accumule au fil des ans et même des décennies.

Il convient de promouvoir un état d'esprit politique commun pour favoriser l'intégration économique du continent – un état d'esprit qui privilégie les gains économiques partagés au détriment des rivalités historiques ou des gains économiques relatifs. En tant que continent, la réduction des tarifs commerciaux intra-africains présente des avantages considérables à long terme qui peuvent être partagés par tous. L'élimination de l'obstacle aux mentalités politiques qui mettent l'accent sur la rareté au profit de l'abondance devrait être une priorité.

Les coûts liés à la modification des schémas commerciaux sont similaires aux autres coûts associés à la modification des politiques et au développement : ils peuvent être constatés et seront vécus avec acuité par certains citoyens. Mais les avantages de la mise en œuvre d'un accord de libre échange sont plus généraux et plus difficiles à identifier. La volonté politique nécessaire pour réussir la mise en œuvre de la ZLECAf exigera un regard sensible pour identifier les communautés où l'intégration économique sera douloureuse et pour remédier rapidement au coût de la transformation.

## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

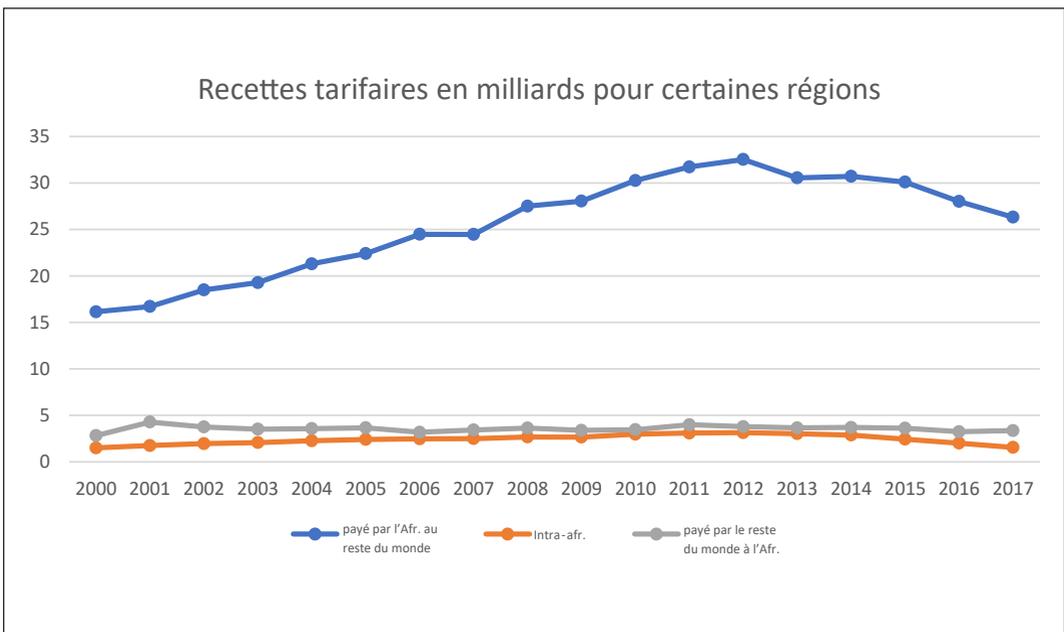
### 4.1.2 Tariffs under AFCFTA

La ZLECAf appelle à la suppression de 90 % des droits de douane sur le commerce en Afrique. La suppression des droits de douane peut modifier les relations entre l'offre et la demande, ce qui entraîne à son tour une modification des modes de production et de consommation. De même, la littérature (Baunsgaard & Keen, 2010; Corden, 1997; Gardner & Kimbrough, 1992) atteste que de nombreux gouvernements africains dépendent des tarifs commerciaux pour leurs revenus. Par conséquent, l'élimination des recettes provenant des tarifs commerciaux pourrait réduire considérablement

les recettes de l'État et, par conséquent, la capacité et l'aptitude à fournir des services.

L'étude constate qu'au cours des vingt dernières années, l'Afrique a reçu davantage de recettes tarifaires du reste du monde, soit environ 1,5 % du PIB africain (37 milliards USD), comme le montre la Figure 1. Toutefois, l'Afrique a payé moins de droits de douane au reste du monde et a reçu moins d'autres pays africains. Les tarifs payés par l'Afrique au reste du monde représentent moins de 0,2 % du PIB africain (4,8 milliards USD). Les recettes tarifaires du commerce intra africain s'élevaient à 0,1 % en 2015 (3,5 milliards USD).<sup>3</sup>

Figure 1: Recettes tarifaires en milliards de dollars US (moyenne mobile sur 5 ans) pour certaines régions.



<sup>3</sup> La sous-déclaration, en particulier dans les pays à faible revenu, est un problème connu des données sur le commerce bilatéral. Afin de mieux évaluer les niveaux réels des échanges (et, par conséquent, les tarifs), nous avons formulé des hypothèses sur le manque de données associées aux pays et aux dyades et les avons remplacées par des valeurs estimées. De ce fait, les données historiques et les initialisations de prévisions qui se chevauchent diffèrent. Dans le cas des économies africaines, beaucoup d'entre elles souffrent probablement d'un manque important d'information, les données globales et les prévisions peuvent différer considérablement.

## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

### 4.1.3 Harmonisation avec les CER et l'OMC

La ZLECAF aura un impact sur les zones de libre-échange (ZLE) multilatérales préexistantes au sein des Communautés économiques régionales (CER) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les CER ne sont pas seulement les composantes économiques de l'intégration africaine, elles sont aussi des partenaires clés de l'UA pour assurer la stabilité, la paix et la sécurité. Les CER sont également cruciales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, c'est pourquoi on ne saurait trop insister sur l'importance des CER dans la promotion du développement et de l'intégration en Afrique. Par conséquent, le rôle des CER dans la mise en œuvre réussie de la ZLECAF est essentiel.



Bien que les règles et règlements de la ZLECAF aient une large portée pour permettre une certaine déviation entre les CER et les relations entre les États, des incertitudes subsistent quant à ses relations avec certaines CER. En particulier, comment la libéralisation tarifaire sera appliquée aux PMA et aux homologues non PMA au sein des unions douanières. Certaines CER pourraient avoir des difficultés à résoudre la question de la libéralisation tarifaire étant donné que l'accord prévoit pour les PMA des périodes plus longues d'abaissement progressif des droits de douane, soit 13 ans pour les produits sensibles contre 10 ans pour les non-PMA (Hartzenberg, 2019). En outre, on ne sait pas très bien à quoi ressembleront les relations entre la ZLECAF et la Zone tripartite de libre-échange (TFTA) récemment finalisée, qui couvre trois CER (EAC, SADC et COMESA) (Tralac, 2018). Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les liens entre la ZLECAF et ces accords régionaux.

La ZLECAF semble suivre toutes les règles et réglementations de l'OMC. En raison de la double appartenance de la plupart de ses membres aux deux institutions, la ZLECAF a utilisé les directives de l'OMC

telles que les mesures anti-dumping et le traitement national des biens et services concernant les fournisseurs nationaux et étrangers (OMC, 2019). En outre, la mise en œuvre de la ZLECAF s'effectuera dans le cadre de la réglementation de l'OMC, de la même manière que l'UE. Chaque État membre de l'OMC au sein de la ZLECAF se représentera lui-même lors des négociations de l'OMC, mais la ZLECAF utilisera une commission qui parle au nom de l'ensemble de la zone lors de toutes les réunions de l'OMC. Comme l'UE, la ZLECAF sera membre à part entière de l'OMC (OMC, 2019).

Bien que l'OMC considère la ZLECAF comme un accord commercial régional (ACR), elle ne l'a pas encore reconnu ni approuvé. Conformément au cycle de négociations de Doha en 2001, l'OMC a établi des mécanismes de transparence pour examiner les ACR et permettre à l'OMC de tenir des discussions sur les implications des nouveaux ACR pour le système commercial multilatéral international. L'accord de la ZLECAF n'a pas encore atteint le stade où il peut être examiné et considéré comme un accord commercial régional de l'OMC (OMC, 2019).

### 4.1.4 Suivi et mesure de la ZLECAF pour une mise en œuvre réussie

Au 26 septembre 2019, les Règles d'origine (RdO) de la ZLECAF n'étaient pas encore publiées malgré la référence aux règles convenues lors de la douzième session extraordinaire de l'assemblée en juillet 2019 (Assemblée de l'Union africaine, douzième session extraordinaire, 2019). Par conséquent, il y a peu d'informations concernant la mise en œuvre des RdO et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La plupart des pays africains n'ont pas la capacité et les moyens de contrôler efficacement la TVA. Il serait prudent que la ZLECAF s'engage dans une formation rigoureuse des fonctionnaires de l'union douanière et renforce les capacités de chaque État membre pour mettre en œuvre efficacement les systèmes de contrôle de la TVA (Rapport sur le développement économique en Afrique, 2019). Pour les États relevant de la classification de la ZLECAF des PMA et du G6, une aide plus directe sous forme de sessions de formation, d'aide économique et de développement institutionnel guidé sera fournie par la ZLECAF et les organisations partenaires (Assemblée de l'Union africaine, douzième session extraordinaire, 2019). En fin de compte, le succès du contrôle de la TVA dépendra de la réduction des niveaux de corruption associés aux impôts sur les recettes parmi les élites gouvernementales.

# 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

## 4.2 Conditions de réussite pour la ZLECAF après la mise en œuvre

Au-delà de la promesse d'une plus grande prospérité africaine, le maintien d'un soutien à long terme à la ZLECAF nécessitera que les pays soient en mesure de relever les défis qui apparaissent à la suite de la libéralisation. Le plus évident de ces défis est peut-être la réduction immédiate des recettes publiques générées par les droits de douane sur les importations en provenance d'autres pays africains. Toutefois, il existe des risques au niveau des entreprises et des ménages également. Par exemple, certains secteurs qui bénéficiaient autrefois d'une protection intra-africaine peuvent être confrontés à de nouveaux défis associés à une plus grande exposition, et le rôle de certains segments de la société peut évoluer à mesure que l'investissement se déplace vers des industries et des entreprises plus compétitives.

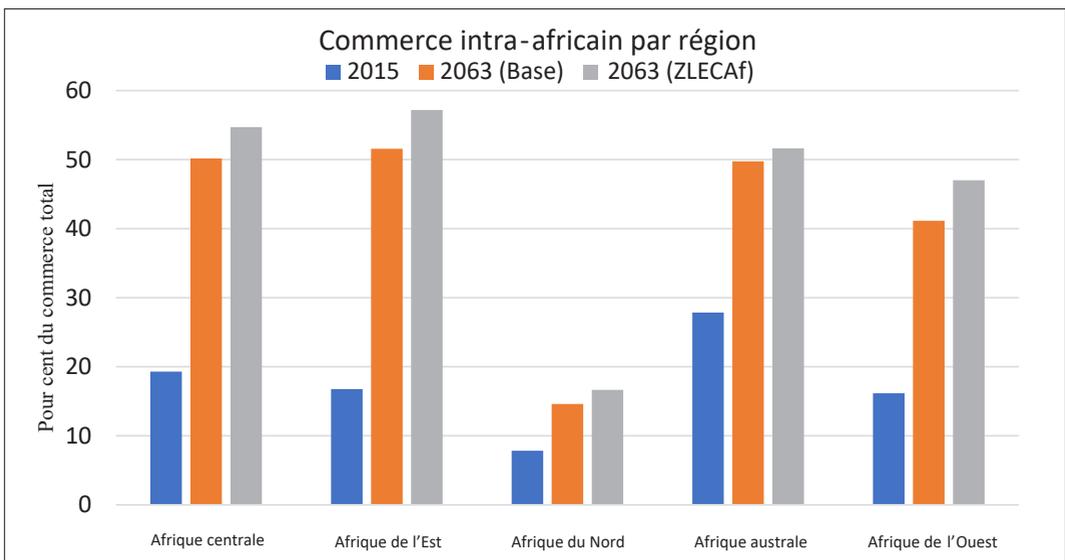
L'objectif de cette section est de produire une carte de navigation des dangers les plus visibles, ceux qui sont cachés juste sous la surface, et où trouver les chenaux profonds et les courants favorables qui peuvent être utilisés pour coordonner l'appui, gérer les risques et tirer pleinement parti des possibilités associées à la ZLECAF.

### 4.2.1 Avantages continentaux

Le commerce intra-africain, qui abrite certaines des économies les plus dynamiques du monde, est déjà bien placé pour connaître une croissance substantielle au cours des prochaines décennies. Ainsi, bien qu'une plus grande intégration soit un résultat naturel de la réduction des droits de douane intra-africains sur les importations, la mesure dans laquelle la ZLECAF augmentera le commerce au-delà de ce qui est déjà prévu sera probablement limitée. La Figure 2 montre les niveaux du commerce intra-africain par sous-région africaine, la barre bleue représentant le niveau des échanges en 2015, la barre orange le niveau des échanges en 2063 sans ZLECAF et la barre grise le niveau des échanges en 2063 avec ZLECAF.

La croissance du commerce intra-africain est la plus forte en Afrique centrale et orientale, suivie par l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe et l'Afrique du Nord dans un scénario sans ZLECAF. Dans le cadre de la ZLE, la croissance du commerce intra-africain est la plus forte en Afrique de l'Ouest et de l'Est, suivie par l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe.

Figure 2: Commerce intra-africain en pourcentage du commerce total en 2015 et 2063 selon deux scénarios.



## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Bien que l'augmentation des parts du commerce intra-africain résultant de la ZLECAF soit relativement faible au niveau régional, les pays qui imposent aujourd'hui des droits de douane relativement élevés sur les importations en provenance d'autres pays africains et qui sont confrontés à des droits de douane élevés sur leurs exportations vers d'autres pays africains, tels que le Cameroun, la République centrafricaine, la Gambie ou le Bénin, sont en mesure d'accroître le commerce avec leurs voisins de plus de 65 % par rapport à un scénario sans ZLECAF.

Cette transition est à l'origine de deux grandes tendances. Premièrement, l'élimination des tarifs intra africains limite également la production de recettes publiques (voir ci-dessous). Deuxièmement, l'ouverture accrue du commerce permettra d'accroître les gains de productivité découlant des transferts de technologie et l'accès à des prix plus bas augmentera l'accès des ménages à un plus grand nombre de biens.

Au niveau continental, l'accord crée des gains de productivité supplémentaires qui peuvent débloquer 1,4 milliard de dollars supplémentaires d'activité économique d'ici 2063 (3,4 % du PIB à cette date), bien que ces gains ne soient pas répartis de manière égale au niveau régional. Les plus grands gains de croissance du PIB en 2063 reviennent à l'Afrique de l'Ouest (1,3 trillion de dollars), à l'Afrique de l'Est (560 milliards de dollars), à l'Afrique centrale (430 milliards de dollars), à l'Afrique australe (110 milliards de dollars) et à l'Afrique du Nord (15 milliards de dollars). Mais, en pourcentage du PIB, c'est en Afrique centrale (13,3 %), en Afrique de l'Est (3,6 %), en Afrique de l'Ouest (2,5 %), en Afrique australe (1,9 %) et en Afrique du Nord (0,4 %) que la ZLECAF a la plus grande capacité d'augmenter le PIB à long terme.

*Les nouveaux modèles de commerce, d'investissement et de production sont bénéfiques pour tous les pays en termes de gains de PIB.*

Les nouveaux modèles de commerce, d'investissement et de production sont bénéfiques pour tous les pays en termes de gains de PIB, mais ils peuvent aussi représenter des défis pour les parties de l'économie et de la société qui portent le plus grand fardeau de réajustement.

### 4.2.2 Défis

Le succès de la ZLECAF à contribuer à la prospérité continentale partagée sera finalement mis en balance avec les difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre. Par conséquent, sa durabilité est, dans une certaine mesure, liée à la capacité de l'AUDA-NEPAD et du leadership national d'établir des politiques qui atténuent ces risques de façon appropriée et de compenser les pays, les entreprises et les individus qui sont relativement désavantagés lors de son adoption.

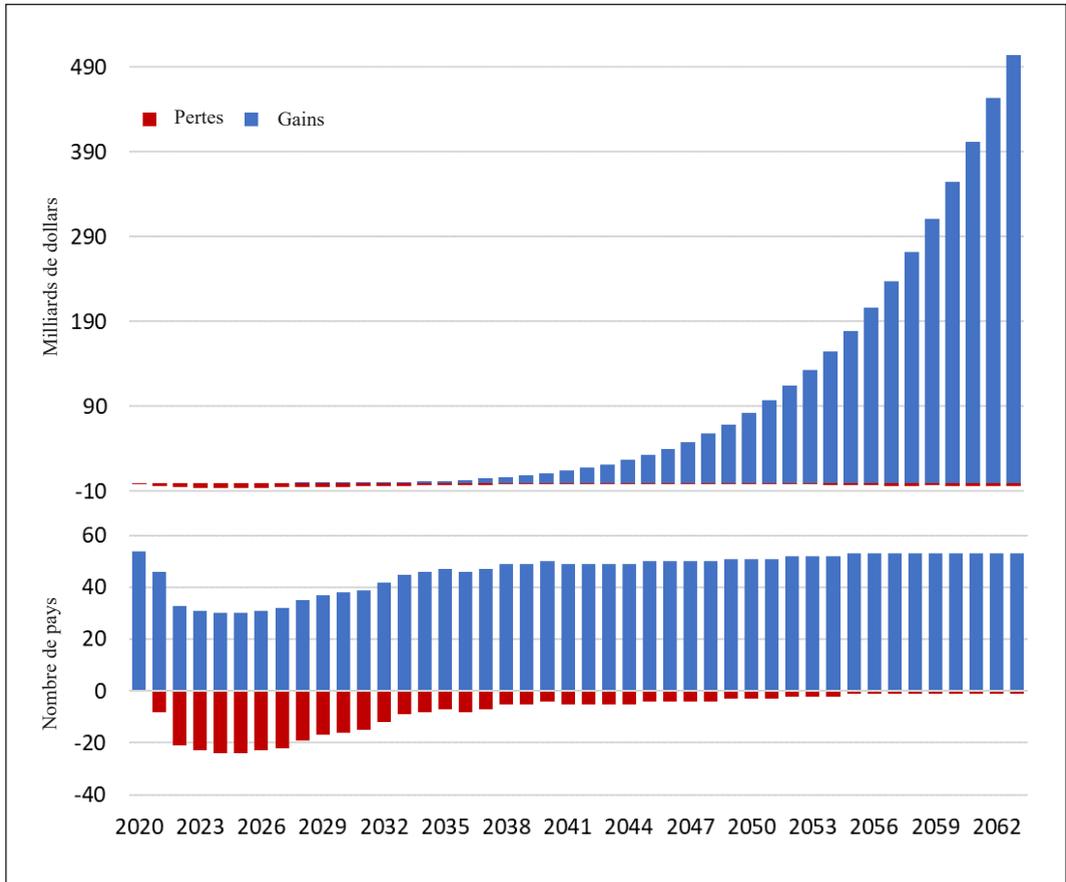
#### 4.2.2.1 Tarifs

Aujourd'hui, on estime que le Tchad, la République démocratique du Congo, les Comores et la République centrafricaine dépendent tous des tarifs intra-africains pour plus de 5 % des recettes publiques totales. Les Figures X montre qu'en période de pleine application de la ZLECAF en 2025, 24 pays devraient subir des pertes nettes de recettes supérieures à 1 % par rapport à la trajectoire actuelle. Ces pays intra africains tributaires des tarifs douaniers seront probablement confrontés à une période d'ajustement difficile à moyen terme.

Toutefois, la plupart des pays qui subissent des pertes nettes de recettes bénéficient également de gains de PIB qui compensent entièrement les pertes avant même la mise en œuvre complète. Au niveau continental, vers le milieu des années 2030, les gains totaux de recettes dépassent et commencent à dépasser rapidement les pertes, de sorte que d'ici à 2063, les économies africaines devraient recevoir 500 milliards de dollars de recettes annuelles supplémentaires par rapport à un scénario sans ZLECAF. Cette valeur est environ 140 fois le montant nécessaire pour compenser les quelques pays qui ne compensent pas entièrement les pertes de recettes tarifaires.

## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Figure 3: Figure du haut : total des gains et pertes résultant de la mise en œuvre de la ZLECAf pour la génération de recettes publiques dans le scénario ZLE par rapport à un scénario sans ZLE. Figure du bas : nombre de pays africains (sur 54) qui connaissent une réduction de moins de 1% des recettes publiques dans le cadre d'un scénario avec ZLECAf par rapport à un scénario sans ZLECAf.



En outre, si les pays fortement tributaires des recettes tirées des tarifs commerciaux intra-africains connaissent des perturbations à court terme dans la production de recettes publiques, ils enregistrent également des gains économiques à long terme beaucoup plus importants que les pays qui dépendent moins à court terme des recettes tirées des tarifs commerciaux.

Si les gains de PIB et de recettes suggérés par cette analyse sont suffisants pour faire plus que compenser les pertes, puisque les droits de douane intra-africains sont déjà relativement bas, leur suppression ne suffira peut-être pas à elle seule à générer un changement transformateur et à accroître sensiblement le commerce intra-africain.

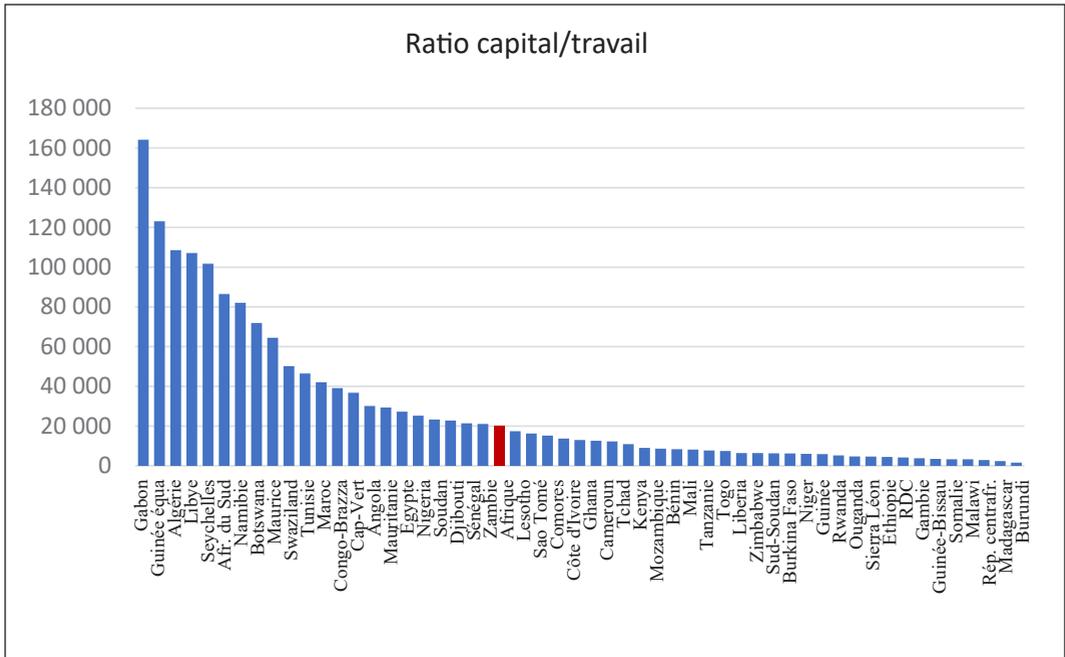
# 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

## 4.2.2.2 Le capital et le travail

La théorie du commerce suggère que les réductions tarifaires sont susceptibles d'entraîner un réajustement des secteurs et des économies (Brander & Spencer, 1994; DeMartino, 2000; Dix Carneiro, 2014; Falvey, Greenaway, & Silva, 2010; Feenstra & Lewis, 1994; Kruse, 1988; Lawrence & Litan, 1986; Rodrik, 1997). Ces réajustements peuvent causer des frictions internes qui sont souvent négligées dans l'analyse économique. La résistance émergente à la mondialisation est en partie due à la dislocation sociale qui a résulté de la redistribution mondiale de l'industrie et de l'investissement au cours des dernières décennies.

Bien qu'il soit impossible de prévoir où, quand et comment ces frictions sociales peuvent se produire, la répartition de l'abondance du travail et du capital entre les pays et au sein des secteurs, une mesure qui peut indiquer le degré auquel la libéralisation peut induire un réajustement, aide à illustrer le large éventail des coûts d'ajustement que pourraient subir les économies africaines. Au niveau régional, l'Afrique du Nord a un ratio capital/travail plus de cinq fois supérieur à celui de l'Afrique de l'Est, et au niveau national, le Gabon a un capital 100 fois plus abondant (par rapport au travail) que le Burundi. Il sera important d'investir dans des politiques visant à améliorer l'impact de ces ajustements ou à compenser ceux qui pourraient être affectés négativement par ceux-ci pour garantir un soutien durable et généralisé à la ZLECAF.

Figure 4: Le ratio capital/travail pour les États africains en 2015. L'axe vertical mesure le capital en USD de 2011.



## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

### 4.2.3 Autres possibilités offertes

Jusqu'à présent, l'analyse a démontré que l'impact à long terme de la ZLECAf sur le continent devrait être positif mais modéré étant donné (1) la voie que l'Afrique a déjà empruntée, (2) les faibles niveaux des tarifs commerciaux intra-africains, et (3) les obstacles structurels à une intégration accrue. Deux questions clés associées à ce deuxième point sont la présence généralisée de barrières non tarifaires (BNT) et le niveau relativement faible de complémentarité entre les économies africaines. Ces questions ne constituent pas une menace majeure pour la viabilité de la ZLECAf mais représentent une opportunité d'approfondir l'intégration économique et ses acquis.

#### 4.2.3.1 Réduction des obstacles non tarifaires au commerce

Les barrières non tarifaires (BNT) qui ont un impact négatif sur le commerce comprennent un très large éventail de variables, notamment l'infrastructure, la gouvernance, la géographie, la sécurité et tout ce qui réduit les schémas du commerce continental. En Afrique, l'ampleur de l'impact des BNT sur la réduction du commerce semble dépasser les barrières tarifaires traditionnelles (Carrere & de Melo, 2011).

Des études ont montré que la libéralisation tarifaire est en corrélation positive avec une augmentation des BNT (Kirk, 2010 ; Peridy & Ghoneim, 2013). Le COMESA a également observé que la libéralisation tarifaire entre ses membres a conduit à une augmentation des mesures non tarifaires dans la région qui ont étouffé le commerce (COMESA, 2013). Ainsi, un rapport de la CNUCED de 2013 a conclu que la suppression des obstacles non tarifaires l'emporterait sur les avantages de la suppression des obstacles tarifaires traditionnels, ce qui se traduirait par un gain de 20 milliards de dollars par an (Vanzetti et al., 2018). On estime que les BNT ont un impact de 2 à 20 % sur la tarification des biens et services (Peridy et Ghoneim, 2013). Par conséquent, la suppression des BNT et leur élimination ultérieure est une condition essentielle pour le succès de la ZLECAf.

La mise en œuvre réussie de la ZLECAf pourrait se concentrer sur la suppression et l'élimination de ces obstacles, ce qui n'a pas été explicitement exploré dans la partie de la présente analyse consacrée à la modélisation. Cela nécessitera une amélioration de la gouvernance, une réduction de la corruption et un meilleur suivi des flux transfrontaliers. Le suivi des flux commerciaux (avec des accords de partage de données améliorés) devrait être une priorité. L'amélioration du traitement du commerce transfrontalier devrait également être une priorité de l'amélioration de la capacité de gouvernance pour favoriser le commerce.

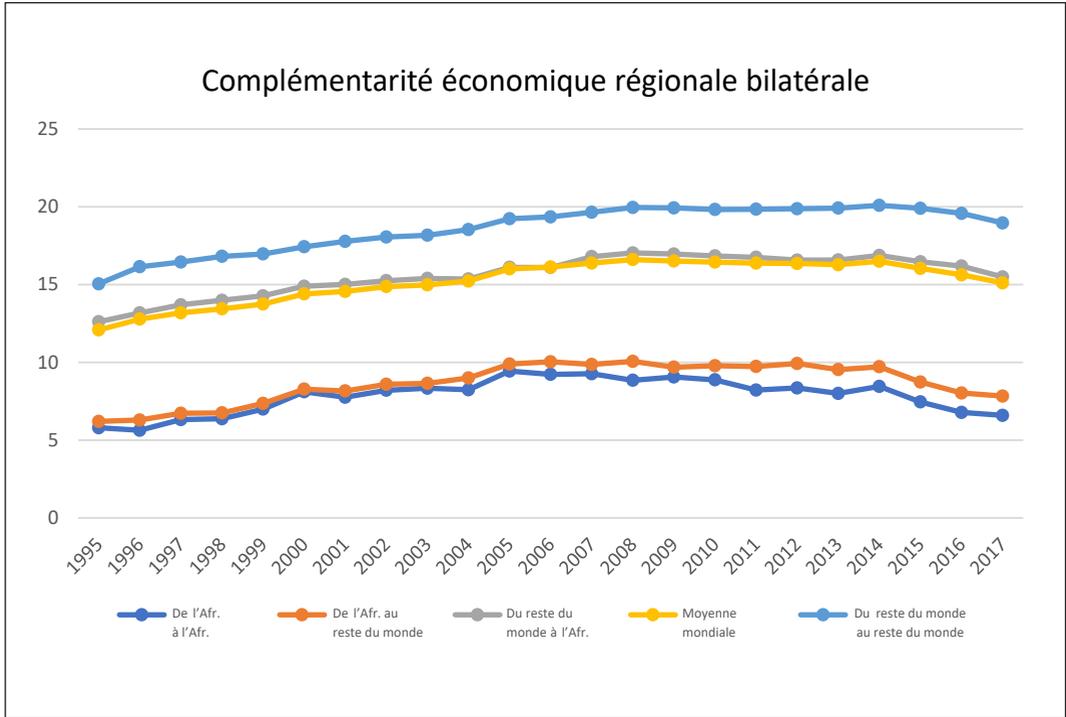
L'infrastructure devrait être renforcée pour accroître le flux de marchandises à travers les frontières. Cela devrait comprendre l'amélioration des passages frontaliers routiers et ferroviaires et l'amélioration des infrastructures de transport à l'intérieur des pays. De nouveaux postes frontaliers devraient être créés pour améliorer la circulation intra-africaine des marchandises afin de contrer l'infrastructure héritée de la période coloniale qui mettait l'accent sur l'extraction de biens et de matériaux de l'Afrique vers le reste du monde.

#### 4.2.3.2 Complémentarité économique

L'Afrique a des niveaux relativement faibles de complémentarité des exportations – une mesure de la diversité des biens importés et exportés – tant avec le reste du monde qu'avec elle-même. La complémentarité des importations de l'Afrique avec le reste du monde est proche de la moyenne mondiale dans le temps. Mais la complémentarité du commerce intra-africain se situe à la moitié de ce niveau, ce qui laisse supposer que les possibilités d'une politique commerciale transformatrice sont limitées et que les gains sont inégalement répartis (Geda & Seid, 2015; Khandelwal, 2004; Yang & Gupta, 2007).

## 4. CONDITIONS DE RÉUSSITE

Figure 5: Complémentarité économique régionale bilatérale.



Le renforcement de la complémentarité entre les nations africaines a le potentiel de débloquent des niveaux plus élevés d'intégration africaine grâce à l'émergence de chaînes de valeur régionales (Baumann, 2010 ; Baumann & Ng, 2012 ; S. Coulibaly, 2008 ; Geda & Seid, 2015 ; Khandelwal, 2004). En Asie de l'Est, cela a permis aux petits pays de bénéficier de la libéralisation du commerce et a ouvert la voie à la compétitivité de leurs marchandises sur les marchés mondiaux

(Baumann, 2010; Baumann & Ng, 2012). Cependant, la restructuration nécessaire des économies pourrait frustrer davantage certains segments de la société les plus touchés par le réajustement. En fin de compte, une plus grande complémentarité est susceptible d'apparaître naturellement à mesure que la ZLECAf est pleinement réalisée, que les barrières non tarifaires sont supprimées et que l'infrastructure reliant le continent s'améliore (UNECA, et al., 2012).

## 5. MÉTHODOLOGIE



Nous déployons un cadre méthodologique mixte qui comprend des approches qualitatives et quantitatives à la fois historiques et prospectives. Nous commençons par analyser la littérature qui nous aide à réfléchir aux gagnants et aux perdants de l'évolution des relations commerciales. Nous construisons ensuite des données qui mesurent les conditions pertinentes susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de réussite de la mise en œuvre de la ZLECAF. Nous modélisons ensuite les futurs schémas commerciaux au sein de la plateforme de modélisation des « International Futures » (IF), avec et sans ZLECAF.

L'outil IF nous permet d'analyser un plus large éventail de compromis et de relations en association avec l'évolution des modèles de libre-échange en Afrique. Nous sommes en mesure d'explorer l'impact temporel de l'évolution des schémas commerciaux par pays et par secteur au fil du temps avec des hypothèses qui combinent des modèles de commerce bilatéral (en utilisant un modèle de type gravité étendue) avec la dynamique au niveau des pays, y compris des modèles d'équilibre partiel mesurant l'agriculture et la production

d'énergie intégrés dans un modèle calculable d'équilibre général qui comprend six secteurs économiques. Vous pouvez trouver plus de détails sur les hypothèses du modèle sur le site Web : [pardee.du.edu](http://pardee.du.edu).

L'outil IF est une plateforme libre et gratuite qui permet d'analyser l'évolution des schémas de développement à la fois au sein des systèmes et entre les systèmes pour 186 pays sur de longs horizons temporels. L'outil IF a déjà été utilisé pour des analyses soutenues par l'Agence de développement de l'Union africaine, notamment le document intitulé *La voie de l'Afrique vers 2063: Choix face à une transformation d'envergure* (2019); *«Ending Hunger in Africa: The Elimination of Hunger and Food Insecurity on the African Continent by 2025: Conditions for Success»* (Éliminer la faim en Afrique: L'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire sur le continent africain d'ici à 2025: Conditions de réussite, 2016); et *«NEPADs Integrated Approach for African Development: The Big Push to 2063»* (L'approche intégrée du NEPAD pour le développement de l'Afrique : La grande poussée vers 2063, 2013).

## 6. LIMITATIONS

---

Cette étude comporte un certain nombre de limites qui se répartissent de manière générale en trois catégories : 1) le niveau d'analyse ; 2) la faible disponibilité des données ; 3) les limites épistémologiques. Tout d'abord, cette analyse se fait en grande partie au niveau des pays. L'analyse au niveau du pays en ce qui concerne le commerce est utile lorsqu'on pense aux indicateurs de niveau national, comme le PIB ou la productivité. Mais les effets déstabilisateurs du libre-échange sur la société se produisent souvent à l'intérieur des pays et les bouleversements provoqués par le libre-échange se situent souvent à l'intérieur des frontières infranationales et non au niveau des pays. Par conséquent, cette analyse ne tiendra pas compte des effets déstabilisateurs localisés du libre-échange. Les limites des données sont également un problème important dans cette analyse. Nous disposons de

nouvelles données, mais les problèmes liés aux données ne sont pas normalement distribués (ils reflètent des problèmes comme l'activité économique informelle, l'activité économique illicite et la mauvaise capacité de gouvernance et de communication de l'information). Enfin, il existe de nombreux facteurs difficiles à modéliser ou à comprendre en ce qui concerne la mise en œuvre d'un accord de libre-échange continental. Depuis la Crise économique mondiale des années 2008 et suivantes, la structure des échanges commerciaux s'est considérablement modifiée, de sorte que la dynamique économique internationale est en train de changer, et n'est toujours pas très bien comprise. Dans le même ordre d'idées, la présente analyse ne tient pas pleinement compte de questions comme les chaînes de valeur mondiales ou les modèles plus complexes d'interdépendance économique.

## 7. CONCLUSION ET APPEL À L'ACTION

La ratification de l'accord de la ZLECAF témoigne de la volonté politique générale des dirigeants africains de faire progresser le commerce et le développement sur le continent. Toutefois, la réussite de la mise en œuvre de l'accord dépendra de plusieurs facteurs interdépendants dont certains ont été examinés dans le présent rapport. En particulier, la volonté des dirigeants de chaque État membre de passer à l'étape suivante et de mettre en œuvre l'accord, la capacité et l'aptitude à coordonner et à harmoniser les politiques commerciales entre les États, les régions et le monde, ainsi que l'élimination de tous les obstacles au commerce, la bonne gouvernance et le développement des infrastructures seront des conditions importantes de réussite.

En outre, le rapport présente également les connaissances des États membres et de leurs citoyens sur les impacts positifs et négatifs de la ZLECAF sur leurs économies et leurs moyens de subsistance afin de faciliter le processus de prise de décision. Ces connaissances sont essentielles pour créer des mécanismes à l'échelle régionale ou continentale afin d'atténuer les pertes dans les pays touchés par la restructuration de l'économie. Cependant, le coût global de la mise en œuvre de la ZLECAF ne peut pas être analysé de manière exhaustive dans un seul rapport, et des conséquences imprévues existeront. Néanmoins, les décideurs politiques devraient tenir compte des groupes de personnes dans les pays qui risquent de subir des perturbations sociales aux mains des forces du marché que cet accord commercial va déclencher. L'analyse ci-dessus suggère que le nombre de groupes qui pourraient être perdants est peu élevé et que les avantages devraient l'emporter sur les coûts. Toutefois, les coûts seront localisés et les avantages seront étendus, ce qui pourrait mener à une situation où les coûts recevront plus d'attention que les avantages.

En termes généraux, mais importants, le rapport souligne que la ZLECAF s'inscrira dans le cadre d'autres transformations du développement qui poussent l'Afrique vers une croissance économique accrue, une diversification et des liens renforcés avec le reste du monde. Par conséquent, la mise en œuvre de la ZLECAF est comme pousser sur une porte déjà ouverte. En outre, le rapport démontre que l'intégration et la croissance économiques africaines ont été confrontées à des modèles historiques d'exploitation coloniale qui ont façonné une infrastructure conçue pour tirer des ressources, mais pas pour développer une capacité économique interne et diversifiée. L'analyse de ce rapport montre également que ce problème persiste. Par conséquent, la promotion de la diversification économique et de l'intégration régionale devrait se faire simultanément, et les accords commerciaux régionaux devraient être utilisés pour promouvoir une plus grande dépendance économique intra-africaine, facteurs qui devraient conduire à une diversification accrue des exportations avec le reste du monde et faire de l'Afrique un centre d'investissement de plus en plus attrayant.

*La mise en œuvre de la ZLECAF est comme pousser sur une porte déjà ouverte.*



# BIBLIOGRAPHIE

---

- AfDB. (2014). *African Development Report 2014: Regional integration for inclusive growth*. African Development Bank. [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR14\\_ENGLISH\\_web.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ADR14_ENGLISH_web.pdf)
- African Union Commission. (2015). *Agenda 2063: The Africa We Want* [Popular version]. African Union. <https://au.int/en/agenda2063/overview>
- AU. (2018). *Agreement establishing the African Continental Free Trade Area*. African Union. [https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated\\_text\\_on\\_cfta\\_-\\_en.pdf](https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf)
- AU. (2019). *Assembly of the African Union Twelfth Extraordinary Session 7 July 2019: Decisions and declaration*. AU.
- Baumann, R. (2010). *Regional trade and growth in Asia and Latin America: The importance of productive complementarity*. Economic Commission for Latin America and the Caribbean. <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/3145>
- Baumann, R., & Ng, F. (2012). Regional Productive Complementarity and Competitiveness. *The International Trade Journal*, 26(4), 326–359. <https://doi.org/10.1080/08853908.2012.702548>
- Baunsgaard, T., & Keen, M. (2010). Tax revenue and (or?) trade liberalization. *Journal of Public Economics*, 94(9), 563–577. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2009.11.007>
- Brander, J. A., & Spencer, B. J. (1994). Trade adjustment assistance: Welfare and incentive effects of payments to displaced workers. *Journal of International Economics*, 36(3), 239–261. [https://doi.org/10.1016/0022-1996\(94\)90003-5](https://doi.org/10.1016/0022-1996(94)90003-5)
- Carrere, C., & de Melo, J. (2011). Note on Detecting the Effects of Non Tariff Measures. *Journal of Economic Integration*, 26(1), 136–168.
- COMESA. (2013). *Enhancing intra-COMESA trade through micro, small and medium enterprise development* [COMESA Annual Report]. Common Market for Eastern and Southern Africa. <https://www.comesa.int/wp-content/uploads/2019/02/2012-2013-Comesa-Annual-Report.pdf>
- Conde, C., Heinrigs, P., & O'Sullivan, A. (2015). Tapping the Potential of Global Value Chains for Africa. In *The Africa Competitiveness Report 2015* (pp. 71–85). World Economic Forum.
- Corden, W. M. (1997). *Trade Taxes as Sources of Government Revenue*. Oxford University Press. <https://www-oxfordscholarship-com.du.idm.oclc.org/view/10.1093/0198775342.001.0001/acprof-9780198775348-chapter-4>
- Coulibaly, S. (2008). *On the Complementarity of Regional and Global Trade* (World Development Paper). World Bank.
- DeMartino, G. F. (2000). *Global Economy, Global Justice: Theoretical and Policy Alternatives to Neoliberalism*. Routledge. <https://eds-b-ebSCOhost-com.du.idm.oclc.org/ehost/ebookviewer/ebook?sid=d797739d-16b9-4f0f-8076-0bb702e771fa%40pdc-v-sessmgr01&vid=0&format=EK>
- Dix-Carneiro, R. (2014). Trade Liberalization and Labor Market Dynamics. *Econometrica*, 82(3), 825–885. <https://doi.org/10.3982/ECTA10457>
- Falvey, R., Greenaway, D., & Silva, J. (2010). Trade liberalisation and human capital adjustment. *Journal of International Economics*, 81(2), 230–239. <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2010.04.003>
- Feenstra, R., & Lewis, T. R. (1994). Trade adjustment assistance and Pareto gains from trade. *Journal of International Economics*, 36(3), 201–222. [https://doi.org/10.1016/0022-1996\(94\)90001-9](https://doi.org/10.1016/0022-1996(94)90001-9)

# BIBLIOGRAPHIE

- Gardner, G. W., & Kimbrough, K. P. (1992). Tax Regimes, Tariff Revenues and Government Spending. *Economica*, 59(233), 75–92. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/2555067>
- Geda, A., & Seid, E. H. (2015). The potential for internal trade and regional integration in Africa. *Journal of African Trade*, 2(1), 19–50. <https://doi.org/10.1016/j.joat.2015.04.001>
- Hartzenberg, T. (2019). *The African Continental Free Trade Area Agreement – what is expected of LDCs in terms of trade liberalisation?* [United Nations Committee for Development Policy Support Measures Portal for Least Developed Countries]. <https://www.un.org/ldcportal/afcfta-what-is-expected-of-ldcs-in-terms-of-trade-liberalisation-by-trudi-hartzenberg/>
- Hedden, S., Hughes, B. B., Rothman, D. S., Markle, A. J., Maweni, J., & Mayaki, I. (2016). *Ending Hunger in Africa: The Elimination of Hunger and Food Insecurity on the African Continent by 2025: Conditions for Success*. Pardee Center for International Futures and NEPAD Planning and Coordinating Agency.
- IMF. (2014). *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa - Fostering Durable and Inclusive Growth* [World Economic and Financial Survey]. International Monetary Fund. <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2017/02/01/Fostering-Durable-and-Inclusive-Growth>
- Kabandula, A. (2019). *The Governance of Transnational Security Threats in Fragile States: The Case of the African Union Mission in Somalia (Amisom) 2007 – 2017* [Ph.D., University of Massachusetts Boston]. <http://search.proquest.com/docview/2302019090/abstract/D66748ECDDDB24350PQ/1>
- Kabandula, A., Bohl, D. K., Moyer, J. D., Hanna, T., Hughes, B. B., Xiong, Y., & Meisel, C. J. (2020). *Reference Report for Conditions for Success in the Implementation of the African Continental Free Trade Agreement*. Pardee Center for International Futures, Josef Korbel School of International Studies, University of Denver.
- Khandelwal, P. (2004). *COMESA and SADC: Prospects and Challenges for Regional Trade Integration*. International Monetary Fund (IMF). <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Comesa-and-Sadc-Prospects-and-Challenges-for-Regional-Trade-Integration-17852>
- Kirk, R. (2010). *Addressing Trade Restrictive Non-Tariff Measures on Goods in the East African Community* (No. 7; Africa Trade Policy Notes).
- Kowalski, P., Gonzalez, J. L., Ragoussis, A., & Ugarte, C. (2015). *Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies* (OECD Trade Policy Papers No. 179). OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/5js331fw0xxn-en>
- Kruse, D. L. (1988). International trade and the labor market experience of displaced workers. *Industrial and Labor Relations Review*, 41(Apr 88), 402–417.
- Lawrence, R. Z., & Litan, R. E. (1986). *Saving free trade: A pragmatic approach*. Brookings Institution.
- Moyer, J. D., Bohl, D. K., Hanna, T., Mayaki, I., & Bwalya, M. (2018). *Africa's path to 2063: Choice in the face of great transformation*. Frederick S. Pardee Center for International Futures and NEPAD Planning and Coordinating Agency.
- Moyer, J. D., Rettig, J., Bohl, D. K., & Hughes, B. B. (2013). *NEPAD's Integrated Approach for African Development: The Big Push to 2063*. Pardee Center for International Futures and NEPAD Planning and Coordinating Agency.
- Oseni, M. O., & Pollitt, M. G. (2013). *The economic costs of unsupplied electricity: Evidence from backup generation among African firms* (EPRG Working Paper No. 1326). University of Cambridge Energy Policy Research Group. <http://www.eprg.group.cam.ac.uk/wp-content/uploads/2013/12/1326-PDF.pdf>

# BIBLIOGRAPHIE

---

Péridy, N., & Ghoneim, A. (2013). Middle East and North African Integration: Through the lens of Non-Tariff Measures. *Journal of Economic Integration*, 28(4), 580–609. JSTOR.

Regions Refocus, & Third World Network-Africa. (2016). *The Continental Free Trade Area (CFTA): Process and political significance* [Primer]. Regions Refocus and Third World Network-Africa.

Rodrik, D. (1997). *Has Globalization Gone Too Far?* Peterson Institute for International Economics; nlebk. <http://du.idm.oclc.org/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=236983&site=ehost-live&scope=site>

tralac. (2018). *African Continental Free Trade Area (AfCFTA): FAQs* (Questions & Answers 1 (update)). Trade Law Centre. <https://www.tralac.org/documents/resources/faqs/2377-african-continental-free-trade-area-faqs-june-2018-update/file.html>

UNCTAD. (2019). *Made in Africa – Rules of origin for enhanced intra-African trade* [Economic Development in Africa Report]. United Nations Conference on Trade and Development. <https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2463>

UNECA, AUC, & AfDB. (2012). *Assessing regional integration in Africa V: Towards an African Continental Free Trade Area*. United Nations Economic Commission for Africa. <https://www.uneca.org/publications/assessing-regional-integration-africa-v>

Vanzetti, D., Peters, R., & Knebel, C. (2018). *Non-tariff measures: Lifting CFTA and ACP trade to the next level*. 14, 18.

WTO. (2019a). *Regional trade agreements database*. World Trade Organization. <http://rtais.wto.org/UI/PublicMaintainRTAHome.aspx>

WTO. (2019b). *Understanding the WTO - membership, alliances and bureaucracy*. World Trade Organization. [https://www.wto.org/english/thewto\\_e/whatis\\_e/tif\\_e/org3\\_e.htm](https://www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/org3_e.htm)

WTO. (2019c). *WTO legal texts*. World Trade Organization. [https://www.wto.org/english/docs\\_e/legal\\_e/legal\\_e.htm](https://www.wto.org/english/docs_e/legal_e/legal_e.htm)

Yang, Y., & Gupta, S. (2007). Regional Trade Arrangements in Africa: Past Performance and the Way Forward. *African Development Review*, 19(3), 399–431. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8268.2007.00169.x>



Frederick S. Pardee Center for International Futures  
Josef Korbel School of International Studies  
University of Denver  
Denver, Colorado  
United States  
+1 303 871 2443  
pardee.center@du.edu

The African Union Development  
Agency-NEPAD  
Midrand, Johannesburg  
South Africa  
+27 11 256 3600  
info@nepad.org  
www.nepad.org